

la braise

Faut-t-il, ne faut-t-il pas un procès international des khmers rouges ? Voilà un vrai bon débat. Parce que les deux opinions peuvent être défendues avec des arguments également solides; parce que ce débat a des tenants et des aboutissants à la fois nationaux, régionaux et mondiaux; parce que l'épisode khmer rouge est exceptionnel dans l'histoire de l'humanité, et qu'à ce titre il intrigue, il intéresse tout le monde; parce qu'il contient une très forte charge émotionnelle; parce qu'il concerne, en grand, la Justice et l'Histoire.

A première vue, il ne devrait même pas y avoir débat : de si grands crimes, comment les laisser impunis ? Hun Sen, certainement le plus constant adversaire des khmers rouges, a maintes fois demandé qu'ils soient traduits en justice. Et voici que, depuis quelques jours, il met en garde contre un tel procès. Il faut être attentif à ses arguments.

Un procès ne toucherait pas seulement quelques grands responsables. Il va ranimer partout l'inquiétude, susciter des accusations sans fin, réveiller l'horreur, et impliquer des pays que le Cambodge veut avoir comme partenaires et amis.

Alors que le Cambodge tant bien que mal cicatrise, faut-il rouvrir la plaie ? Alors que l'on aborde enfin la phase délicate de la réconciliation, alors que tout l'effort du Cambodge est d'avoir de bonnes relations avec tous, que l'incendie est à peu près éteint, faut-il souffler sur la braise ?

Une question : si les Etats-Unis tiennent tant à un procès des khmers rouges, est-ce pour la Justice ? Ou pour marquer quelques points contre la Chine ?

A la mi-1997 les deux ex-Premiers ministres ont écrit à l'ONU une lettre demandant son assistance pour juger les dirigeants khmers rouges. Je rappelle que voici plus de 20 ans qu'on attend que l'ONU prenne position au sujet des khmers rouges, et que l'ONU les a même longtemps considérés comme les représentants du Cambodge. Depuis cette dernière lettre, l'ONU ne s'est pas non plus empressée de nous répondre. En 1991, la tendance à l'ONU était à la réconciliation. Maintenant, la tendance est à un procès...

une fois de plus, l'ONU est à contre-temps

Pour nous, nous considérons qu'avant le 25 décembre dernier il y avait une certaine situation, et depuis le 25 décembre, date de la fin de l'organisation politique et militaire des khmers rouges, il y en a une autre.

Lorsque nous avons envoyé cette lettre, une réponse de l'ONU aurait été très utile. Elle nous aurait aidés à détruire ou à mettre fin à l'organisation des khmers rouges. Mais maintenant que cette fin est arrivée, on voudrait précipiter un procès. Pour quoi faire ?

Nous en sommes maintenant à la réconciliation -qui est une fille née des Accords de Paris. Il faut reconnaître que tout ce que nous avons réalisé, c'était pour obtenir une paix totale, pour en arriver à cette réconciliation, qui était le but des Accords de Paris.

C'est la réconciliation qui a rassuré ces gens, ce n'est pas Hun Sen.

Après la fin des khmers rouges, nous avons collecté toutes les

opinions, à l'intérieur du pays et même à l'étranger, c'est ce qui a étayé notre position, et nous avons montré à Koffi Annan toutes ces opinions. Je crois que l'ONU, en demandant un procès, a réagi sur la lettre de juin 1997 et non sur ces derniers documents.

mesurer toutes les conséquences

- un procès international pourrait tuer la réconciliation
- nous ne voulons pas servir de cobayes

Nous n'avons jamais refusé un tribunal international. Mais nous devons mesurer toutes les conséquences possibles. Avec le mot tribunal, on peut déstabiliser tout le monde.

Les 10 000 soldats khmers rouges, qui ont intégré les Forces Armées Royales, ils ont formé leurs unités, avec leurs chefs, c'est fait... Si l'on traîne devant la justice les grands responsables, les troupes vont penser : après celui-là ce sera notre tour. Il faut sonder ces gens : ils disent "on parle de réconciliation, mais si maintenant leng Sary est jugé, demain ce sera nous".

Ces 10 000 soldats khmers rouges ne peuvent pas recréer une organisation khmère rouge. Mais ils pourraient retourner à la forêt et créer des "khmers libères" ou autre chose, et créer une nouvelle division.

Et il ne faut pas seulement réfléchir aux 10 000 soldats khmers rouges. Avant 1993, et aussi avant 1998, combien de gens ont signé avec Khieu Samphan ? Si on applique la loi, il aura des peines de 5 ans, de 10 ans de prison...

Sam Rainsy lui-même a signé avec Khieu Samphan avant les élections de 1998 pour former un Front uni. Cela vaut combien d'années de prison ? Il faut penser aussi à cela quand on parle de réconciliation, et pas seulement aux soldats khmers rouges.

Nous ne devons pas utiliser le climat pour nous venger. Il faut penser aux intérêts du Cambodge tout entier. Il ne faut pas faire peur.

Punir les coupables, c'est la justice, ce n'est pas difficile. Il n'y a eu aucun contrat passé avec les responsables khmers rouges. Nous n'avons jamais donné à ces gens-là l'assurance qu'ils échapperaient à la justice. Hun Sen l'a dit clairement, il a même dit que même à sa femme il ne donnerait pas une telle assurance !

Le plus difficile, Hun Sen l'a dit, c'est de séparer la politique de ces affaires. Si on pouvait la séparer alors ce serait facile. Mais la politique se mêle à tout. Un tribunal international va être utilisé pour attaquer encore. Que devons-nous faire ?

Il ne faut pas qu'en même temps que les responsables les innocents soient punis aussi. Si une guerre éclate, ce seront des innocents qui en seront victimes. Un tribunal, c'était utile avant la fin des khmers rouges. Maintenant, un tribunal pourrait tuer la réconciliation.

implications internationales

Je crois que dans le monde entier personne plus que Hun Sen ne veut traduire les responsables khmers rouges devant un tribunal international. Il l'a dit bien des fois, c'est ce qu'il veut. Mais il ne peut pas tout. Toutes sortes d'opinions le bloquent. Il doit prendre l'ensemble

(suite page 2)

interview

OM YENTIENG

Conseiller du Premier Ministre Hun Sen

Un procès international des khmers rouges ? Attention aux risques !

A l'intérieur

Interview : Om Yentieng pp. 1 - 2 - 3
un procès des khmers rouges ? Attention aux risques !
l'affaire des déchets de Sihanoukville p. 3

le Sénat, les Gouverneurs, les élections communales pp. 5 - 6
Histoire de Mots p. 7
"Le Livre Noir du Communisme" p. 8

(suite de la page 1)

OM YENTIENG

de la question sur ses épaules. Un procès maintenant pourrait ridiculiser l'opinion internationale !

Pourquoi n'a-t-elle pris aucune part à notre souffrance ? Quand nous étions victimes, personne n'a demandé la justice. Quand les khmers rouges nous tuaient, on disait : ce sont des affaires internes au Cambodge. On nous regardait mourir. Et maintenant que nous sommes en train de résoudre nos problèmes, on nous demande d'y retourner, de prendre de nouveaux risques. Mais nous avons le droit de considérer notre avenir !

Un tribunal va faire plaisir à l'un, blâmer un autre. Nous ne voulons pas ça. Nous ne voulons vexer aucun pays.

Croyez-vous que les Thaïs tiennent à un tribunal ? Si un pays n'est pas content, croyez-vous qu'il nous laissera tranquilles ? Pour notre avenir nous avons besoin d'un bon entourage, alors qu'avec un procès nous risquons de soulever des difficultés pour longtemps.

La Chine ? Il ne faut pas croire à une pression de la Chine. Il n'a jamais été question des khmers rouges dans les entretiens entre Hun Sen et les dirigeants chinois. Hun Sen a déjà été 5 ou 6 fois en Chine, il a reçu plusieurs délégations chinoises ici : jamais on n'a dit un seul mot sur les khmers rouges ! Chacun sait très bien qui a été le plus grand allié des khmers rouges, et qui les a le plus combattus. Pourquoi amener ce sujet alors qu'on discute du développement du Cambodge ?

les risques sont pour nous

Il ne faut pas penser que Hun Sen a changé d'idée, depuis qu'en 1997 il a demandé un tribunal international. Il n'y a pas de manœuvre, pas de mauvaise volonté.

Si Hun Sen était seul il pourrait y aller et gagner. Je crois que s'il y avait un procès équitable, il y

aurait deux vainqueurs : Hun Sen et le Vietnam.

Mais il faut s'adapter à la situation. On cherche maintenant à éviter tout conflit. Hun Sen a en charge la réconciliation. Il faut penser au pays tout entier. Si quelqu'un peut nous garantir qu'avec un procès des khmers rouges nous ne prenons aucun risque, alors nous pouvons y

aller. Mais qui va nous donner cette garantie ? A Bangkok Madame Allbright a dit qu'un tribunal international des khmers rouges ne nuirait pas à la stabilité et à la réconciliation du Cambodge. J'ai répondu tout de suite : "chers amis Américains, signez-nous une garantie !" Dans cette affaire, c'est nous qui prenons le risque, qui pouvons être victimes, ce ne sont pas les autres ! Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de nous protéger ? Nous avons déjà assez souffert ! Nous venons d'en terminer avec nos ennemis. Nous cherchons maintenant à être amis avec tout le monde, avec la Chine, avec les Thaïs, ... Et on voudrait nous voir créer un tel climat que nous aurions encore plus d'ennemis qu'avant !

depuis 20 ans, qu'avez-vous fait ?

Nous ne sommes pas opposés à un procès international. Nous l'avons attendu plus de 20 ans. Mais nous disons à ceux qui nous poussent, qui nous accusent : Qu'avez-vous fait depuis plus de 20 ans ? Ces gens-là, vous leur avez pris la main, vous les avez aidés contre nous, vous leur avez donné

le siège du Cambodge à l'ONU. Et maintenant vous dites que la justice, c'est ce que vous décidez. Cette justice-là n'a pas de sens pour les Cambodgiens. Vous dites qu'il n'y a pas de risque pour le Cambodge. Mais qu'en savez-vous ? Il ne faut pas utiliser le Cambodge comme un cobaye pour vos expériences.

- **Attention aux implications internationales d'un procès !**
- **le procès de 1979 avait conjugué justice et réconciliation**

la démobilisation

Nous, nous recherchons la justice et nous faisons tout pour cela. Depuis la fin des khmers rouges, nous nous efforçons de faire passer les soldats dans la vie civile, de les réintégrer, c'est pour la justice, c'est responsable, ce n'est pas comme ceux qui veulent la justice et sont irresponsables.

La réforme militaire, des pays nous y aident déjà financièrement, la Chine nous donne 1, 5 million de dollars. Chaque soldat coûte 1200 dollars : environ 1 200 soldats vont vivre dans la société. Mais il en reste encore beaucoup plus !

d'autres voies qu'un tribunal

Un procès qui dirait que le Cambodge a assez souffert, qu'il est victime, qu'il faut maintenant l'aider à se développer, c'est cela aussi la justice.

Mais la justice peut venir par d'autres voies qu'un tribunal. On nous dit déjà : "un tribunal aura ses limites, et il ne pourra donc y avoir qu'une justice limitée..." Il faut une autre solution, qui rende la justice pour nous et qui réponde au monde entier aussi. Il ne faut ni tuer ni détruire personne, nous voulons seulement la justice pour nous.

Ce qu'il faut c'est s'asseoir

tous ensemble, discuter, prendre des risques ensemble. Si on veut la justice, il ne faut pas craindre une justice totale, et que chacun partage les fautes.

On nous pousse à faire un procès, mais alors nous voulons entraîner les autres avec nous, ne pas être seuls accusés. Si vous ne voulez pas être jugés comme nous, alors ne nous faites pas de reproches.

Sans oublier, encore une fois, qu'il faut mesurer les conséquences : c'est le Cambodge qui prend le risque des conséquences. Il ne faut pas qu'un tribunal détruise la réconciliation.

Une solution de type Afrique du Sud ? Nous y réfléchissons. Mais le cas de l'Afrique du Sud est bien différent de celui du Cambodge, pour les implications internationales.

La question d'un tribunal n'est pas encore décidée. Du côté de l'ONU comme de notre côté, on discute. Une décision sera prise avant la fin du mois. Mais la décision finale reviendra au Cambodge.

le procès de 1979

En 1979, nous avons jugé le régime génocidaire de Pol Pot. On se moque toujours de ce tribunal. Mais plus de 100 témoins se sont exprimés au cours d'investigations menées sur chaque domaine : santé, éducation, minorités, femmes, enfants, ... C'est sur cela que l'on s'est appuyé pour juger. Pol Pot et Ieng Sary ont été condamnés à mort. Depuis, Pol Pot est décedé et Ieng Sary a été pardonné par le Roi.

Tout cela a été imprimé. Au point de vue archives, documents, j'en ai pour ma part beaucoup, j'ai les minutes du procès de 1979, à peu près 500 pages. C'est très solide, le procès a été fiable, les experts de l'ONU l'ont reconnu.

D'un point de vue juridique, tout cela est d'ailleurs très compliqué ! Ieng Sary a été condamné à mort, puis il a été amnistié par le Roi. Un tribunal international pourrait-il revenir là-dessus ?

A PROPOS ...

unité d'eau potable

C'est la société chinoise *China Water international* qui construira l'unité de production d'eau potable dans la presqu'île de Chruy Changwar, sur le Mékong (cn 97, 105), à l'emplacement de l'ancienne unité construite en 1896. D'une capacité de 65 000 m³/jour, elle devrait être opérationnelle début 2001.

recettes du Parc

L'itinéraire des recettes du Parc archéologique d'Angkor ne sont

pas "mystérieuses", nous dit Madame Om Som Sun, sous-Secrétaire d'Etat au ministère du Tourisme, répondant à un article de cn n° 109 : "Elles sont intégralement perçues par le ministère des Finances, qui n'en reverse que 10 % au ministère du Tourisme". Il y a quelques entrées gratuites accordées par le Gouverneur de Siem Reap, mais cela ne représente qu'une très faible part des recettes.

combien d'entrées ?

L'Agence de Développement Touristique d'Angkor, l'une des

cinq Agences qui composent l'APSARA (cn 109), a publié en décembre les chiffres concernant la fréquentation des visiteurs d'Angkor - Siem Reap, selon diverses sources, en soulignant leur incohérence :

Pour 1996, le Bureau du Tourisme de Siem Reap donne un nombre d'entrées dans le Parc presque 3 fois inférieur (19 863) à celui du ministère du Tourisme (55 561). Pour 1997 : 43 397 (bureau de Siem Reap et 31 472 (ministère). Pour 1998 : 27 182 pour 6 mois selon le bureau du Tourisme de Siem Reap (ce qui pourrait donner

144 300 au moins pour l'année); et 33 050 pour 9 mois selon le ministère (ce qui peut donner 44 000, ou 50 000 pour l'année), soit une différence d'au moins 1 à 3.

Plutôt qu'une incapacité du service responsable à compter les entrées, ces incohérences laissent deviner une fraude importante. En supposant par hypothèse 100 000 entrées payantes en 1998, à 25 \$ en moyenne par entrée (tarifs : un jour 20 \$, 3 jours : 40 \$, une semaine 60 \$), les recettes totalisent environ 2,5 millions de dollars. Cela devrait suffire au moins à

OM YENTIENG

On ne sait pas.

En 1979, on a jugé un régime génocidaire qui a duré de 1975 à 1979, on n'a pas jugé la période qui a suivi.

A la libération, on a fait tous les efforts pour éduquer les gens à ne pas se venger. Si on avait laissé chacun accuser les autres alors on aurait vidé le Cambodge ! Si on veut punir tous les coupables, alors il faudra tuer près de 1 million de personnes. Je crois que ce tribunal de 1979

a agi pour l'intérêt du pays. Il a travaillé à la fois pour la justice et pour la réconciliation.

établir les responsabilités

Comment établir les responsabilités parmi les khmers rouges ? Même parmi les gens qui composaient le politburo il y en a eu qui voulaient dire autre chose que Pol Pot. Lorsqu'ils se sont exprimés, ils ont été exécutés dès la sortie de la réunion, et on n'a tenu aucun compte de leur avis. Après deux ou trois épisodes comme cela le politburo a fonctionné comme

une machine. C'est ainsi que quelqu'un qui avait le niveau de professeur est devenu le chef de Tuol Sleng.

Moi-même j'étais à 30 km de la frontière thaïlandaise mais je n'ai jamais pu partir parce que j'aurais mis en danger toute ma famille.

Si on veut juger avec équité les dirigeants des khmers rouges, il faut observer trois critères :

- ont-ils fait vraiment parti des dirigeants (exemple : les membres du politburo) ?

- ont-ils eu un pouvoir réel ? (ce n'est pas toujours le cas : Nuon

Chea était président de l'Assemblée des représentants du peuple, mais elle ne s'est jamais réunie); nous n'en avons trouvé que deux dans ce cas; - n'ont jamais jamais changé d'avis (les "têtes dures") ? [Ta Mok, capturé le 6 mars, répond aux trois critères, au troisième notamment : il ne s'est jamais repenti, n'a jamais demandé à se rendre. Son cas est donc simple : il est arrêté et jugé en fonction de la loi de 1994 qui met les khmers rouges hors la loi. Il a été officiellement ac- (suite page 5)

l' affaire des déchets de Sihanoukville

Elle touche à sa fin", nous dit le 9 mars Om Yentieng, conseiller du Premier ministre chargé de négocier avec la société taïwanaise impliquée dans l'affaire.

Entre *Formosa Plastic* et la Commission cambodgienne dont je suis le président un accord a été signé le 25 février après deux jours d'assez dures discussions.

L'accord prévoit trois opérations :

- le *reconditionnement de l'emballage des déchets* selon les normes internationales définies par la Convention de Bâle, qui sont très exigeantes. De cette façon les déchets pourront être acceptés par un transporteur et par un autre pays d'accueil. Les 21 000 nouveaux fûts sont reconnus par l'ONU et portent un numéro de série. A eux seuls ils coûtent plus de 40 000 dollars à *Formosa Plastic*.

Le reconditionnement est lui-même une opération très rigoureuse. Au 9 février, 63 containers sont déjà arrivés sur place, contenant du matériel (laboratoire de tests, balances, machines, ...) qui servira au reconditionnement. Trois experts sont arrivés des Etats-Unis.

- le *nettoyage du sol* : la terre éventuellement contaminée va être analysée, et évacuée aussi. Au lieu de 3000 tonnes suspectes arrivées au Cambodge, ce

sont 5000 tonnes qui vont être évacuées. L'eau sera également analysée. Ces opérations seront contrôlées par CDM, dont les experts seront responsables de l'opération et rédigeront le rapport final.

- le *transport*. "Le lieu de destination est connu, mais pas rendu public, nous dit Wang Hsin, président de *HIT Consulting* représentant de *Plastic Formosa*, tant que les opérations de repackaging et les tests n'auront pas donné toute assurance de sécurité".

bon débarras

"Les négociations ont été assez dures, dit Om Yentieng, mais toujours correctes. Nous n'avons pas cherché la confrontation mais un accord équitable. Pour moi, l'essentiel était de débarrasser le Cambodge au plus vite de ces déchets, et de préserver les intérêts des gens qui seraient éventuellement contaminés".

Jusqu'à présent il n'y a pas eu, de victime, le ministère de la Santé l'a confirmé.

S'il y en avait dans l'avenir, il est clairement stipulé que *Formosa Plastic* en serait responsable et prendrait les frais à sa charge.

Actuellement 160 personnes (des soldats) travaillent sur le site. Ils sont payés par *Formosa*, et le travail - qui avait d'abord été prévu pour 2 mois

avec 45 travailleurs - sera terminé en 20 jours.

Tous ces travailleurs sont assurés par *Formosa* auprès d'*Indochine Insurance* (médicaments couverts jusqu'à 7 500 \$; accident jusqu'à 5 000 \$, évacuation sur Bangkok ou Singapour jusqu'à 50 000).

"J'observe d'autre part que le tourisme à Sihanoukville n'a pas souffert de cette histoire".

il n'y a pas eu corruption

La question de la responsabilité de ce dépôt clandestin n'a pas encore été définitivement tranchée. Mais il apparaît que *Plastic Formosa* avait signé un contrat avec le transporteur taïwanais *Jade International*, qui a lui-même signé un contrat avec le directeur cambodgien d'une société d'import-export, Muth Vuthi, qui est aussi - de façon anormale - fonctionnaire des douanes.

"Sur ce contrat dont j'ai la copie, nous dit Om Yentieng, il est question de "waste deposit" et de "cement". Pas de déchets toxiques. Il y a donc de la part de Muth Vuthi faute administrative, mais pas corruption. Il risque 6 mois de prison".

On sait maintenant qu'il était prévu pour l'opération 900 000 dollars : 300 000 pour *Jade*, et 600 000 pour Muth Vuthi - qui n'ont pas été touchés.

Le chiffre avancé par le *Cambodia Daily* de 3 millions de dollars

est tout à fait fantaisiste, il n'y a pas eu corruption. Je mets au défi le *Cambodia Daily* d'apporter la moindre preuve de ce qu'il a avancé.

On demande si *Formosa Plastic* donne une compensation au Cambodge pour cette histoire. Non. Nous ne cherchons pas à gagner de l'argent pour une affaire qui n'a jusqu'à présent pas fait de victime. Nous avons préféré rester en bons termes avec cette société taïwanaise.

Taiwan : bonnes relations

D'ailleurs les relations du Cambodge avec Taïwan sont très bonnes.

Il est ouvertement convenu qu'il ne peut être question de relations diplomatiques, et les Taïwanais le reconnaissent. Mais les affaires devraient se développer. La plus grande banque taïwanaise est sur le point d'ouvrir une agence à Phnom Penh (*First Commercial Bank*); nous espérons que les touristes taïwanais vont être autorisés à venir directement au Cambodge - ils étaient avant les événements parmi les plus nombreux visiteurs -, alors qu'ils sont encore officiellement freinés, et passent par Bangkok ou par Ho Chi Minh.

Et il est question d'un prêt de Taïwan au Cambodge qui atteindrait 200 millions de dollars. En somme, une affaire que l'on avait craint dramatique, et qui se finit bien.

payer l'essence des motos pour la Police du Patrimoine et le net-

toyage des abords des monuments où les détritus s'accu-

mulent depuis début janvier.

filière caoutchouc à la DGPH de 1992 à 1997, assistera M. Ly Phalla.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement

directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Mise en pages : Pen Mary
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU
est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande
tel 023 214 610 mob 012 803 410

hévéaculture familiale

Signature le 26 février, à la Direction Générale des Plantations d'hévéas (DGPH), entre M. Ly Phalla, sous-directeur général de la DGPH et M. Michel Gassie représentant de *Terres Rouges Consultant*, d'un contrat destiné à développer l'hévéaculture villageoise, "projet-pilote" financé par un don de l'AFD de 17,5 millions de FF (3 millions de dollars). Le projet-pilote concerne 1500 ha et 500 familles (cn 107). Philippe Monnin, expert de la

l'Agence Française de Développement

Aux membres du Club d'Affaires Franco-Cambodgien réunis à l'hôtel Cambodiana, le 11 mars, Madame G. Javaloyès qui dirige le bureau de l'AFD au Cambodge, a rappelé l'itinéraire de cette institution née à Londres il y a 50 ans. Elle intervient aujourd'hui dans 80 pays avec une masse de manœuvre de

(suite page 6)

La réunion des bailleurs de fonds des 25 et 26 février

TOKYO

vu par les professionnels

A Tokyo les 25 et 26 février, la réunion du Groupe Consultatif des bailleurs de fonds a été assez conforme à ce qu'on attendait (cn 108) : l'aide reprend, après une interruption de deux ans, à peu près au niveau où elle se trouvait avant les événements de 1997. Rappelons que l'aide étrangère représente un peu moins de la moitié des dépenses de l'Etat : entre 40 et 48 %.

Mais cette complexe machine qu'est l'aide internationale à un pays comme le Cambodge vaut d'être examinée de plus près. La réunion de Tokyo mérite quelques remarques.

470 millions de dollars pour 1999, le chiffre officiel, n'est ni très exact ni "trionphant".

Le total annoncé de 470 millions de dollars d'aide comporte en premier lieu des "queues de programme" -qui ne sont donc pas de l'argent frais- pour un tiers à un quart du montant.

On ne peut pas, d'autre part, dire "470 millions de \$ pour 1999", parce que l'effet des promesses faites à Tokyo ne se fera pas encore sentir nettement en 1999.

Rappelons qu'il s'agit de "promesses" très globales. La machine est lourde et lente. Après que chaque bailleur de fonds a indiqué une somme, il reste à identifier les projets, à les évaluer, à négocier, ... il y a encore loin avant les décaissements et les réalisations. En revanche, en gros et en moyenne, l'effet des promesses s'étend sur 3 ans.

On ne peut donc pas parler de "tranches annuelles", ni multiplier tout simplement par 3 (ce qui ferait 1,410 millions de dol-

lars) pour la période 1999-2001, les promesses faites à Tokyo. Les réunions suivantes pourront accélérer, ou ralentir le rythme. Pour 1999 toutefois, un effet indirect et heureux de Tokyo, prévoient les spécialistes -qui ont maintenant l'expérience de 5 ans d'aide au Cambodge- : il va y avoir accélération des "queues de programme", de sorte qu'au total le niveau des investissements de 1999 sera très nettement supérieur à celui des 2 années précédentes.

- 470 millions de dollars promis à Tokyo c'est bien, mais ...
- 3 ans auront été perdus
- il n'y a pas de support budgétaire
- les bailleurs sont devenus plus attentifs

il n'a aucun "rattrapage"

pour la période où l'aide a été interrompue, c'est une autre constatation.

On peut interpréter cela comme une indication de l'état d'esprit des bailleurs de fonds vis à vis du Cambodge : "l'interruption de l'aide a été de votre faute, tant pis pour vous."

Avec les délais de remise en marche de la machine, ce seront en fin de compte 3 ans qui auront été perdus (cn 105 : "Budget 99 : convalescence").

il n'a pas été question d'aide budgétaire

Or cette aide budgétaire, sous forme de devises ou de denrées, alimentée précédemment par le Japon, la Banque Mon-

diale, la Banque Asiatique, et d'autres bailleurs comme la France, l'Allemagne, la Suède, ... en gros 150 milliards de riels au total, représentait 10 à 12 % des dépenses budgétaires (voir encadré).

Une question, qui préoccupe particulièrement le ministère des Finances reste non tranchée : l'aide budgétaire viendra-t-elle plus tard sous forme d'"enveloppe additionnelle", utilisable au "coup par coup" si les bailleurs de fonds sont satisfaits par les contrôles périodiques ? Dans ce cas, et dans l'hypothèse où cette aide budgétaire retrouverait ses niveaux précédents, alors oui, l'aide internationale serait pleinement satisfaisante.

Ou bien l'absence de mention

d'aide budgétaire doit elle être interprétée comme une sanction ? Ou comme un ferme conseil adressé aux dirigeants cambodgiens : "votre budget, prenez les moyens de l'alimenter vous-même".

Rappelons à ce sujet que, selon les estimations de la Banque Mondiale (cn 108 : "Fourchettes") le "manque à gagner", le "trop peu perçu" par le Gouvernement se monte à 220 millions de dollars, c'est à dire beaucoup plus que l'aide budgétaire précédemment allouée.

Selon le ministère des Finances, ce "trop peu perçu" ne serait "que" de 80 millions de dollars. De toutes façons, le message implicite de la communauté internationale semble bien être : diminuez d'abord les pertes de vos circuits fiscaux, et nous vous aiderons.

la prudence des bailleurs

La Banque Mondiale, avec ses 75 millions de dollars, est restée en-deça de ce que certains experts attendaient. Commentaire des spécialistes : "c'est très prudent". Et s'il se révélait que le support budgétaire devait être pris sur cette somme, alors le concours de la Banque Mondiale serait nettement faible.

Selon certaines rumeurs cependant, la Banque Mondiale garderait en réserve des sommes importantes, qu'elle ne débloquent que si les réformes promises par le gouvernement se réalisent, que si, en particulier, les impôts rentrent au rythme prévu.

C'est aussi sans doute l'attitude non exprimée d'autres bailleurs de fonds, qui veulent garder une certaine souplesse en fonction de l'évolution du pays.

C'est en particulier le cas du FMI, parti en novembre 1996, dont on sait qu'il a l'intention de revenir et de reprendre ses prêts pour la balance des paiements (cn 108), mais qui n'a avancé à Tokyo ni chiffre ni date. Il ne prévoit aucun "rattrapage", et le montant des prêts qu'il laisse deviner serait bien plus faible que les précédents (120 millions de dollars, en 3 tranches).

Le Japon en revanche, avec 100 millions, a été au-delà de ce qui était attendu.

Au total, les 470 millions de dollars ne représentent pas un succès éclatant. On reste plutôt dans le bas de la fourchette estimée avant Tokyo : de 450 à 550 millions de dollars (cn 108). C'est un chiffre qui traduit une certaine réserve, mais qui laisse espérer pour l'avenir, si l'on peut dire, certaines réserves.

les "contrôles" : on reste dans le flou.

L'idée générale des bailleurs de fonds est qu'il faut apporter une attention plus suivie à l'évolution du Cambodge. Ne pas fixer comme par le passé des objectifs trop précis à atteindre à date fixe (comme un examen que l'on réussit ou que l'on rate) mais suivre davantage, grâce à des contacts plus fréquents, l'évolution des choses, faire le point avec les responsables cambodgiens, préciser les difficultés rencontrées, aider à les résoudre ...

On s'éloigne de la notion de contrôle, on se rapproche du partenariat.

On peut dire à la fois :

(suite page 5)

Le "support budgétaire"

Le "support budgétaire", qui a formé une part importante de l'aide internationale au Cambodge jusqu'en 1997, n'est pas une somme allouée sans destination précise au Gouvernement dont il pourrait se servir sans contrôle au hasard de ses besoins. Le ministère des Finances doit, "au coup par coup", demander au bailleur d'aide budgétaire d'utiliser une partie de la somme (déposée à la Banque centrale) pour un projet précis, selon les demandes des ministères. L'utilisation est contrôlée par des contrôleurs financiers du ministère, qui peuvent maintenant aller sur place vérifier la réalité des dépenses.

Le support budgétaire permet d'aider les projets purement nationaux : il s'agit le plus souvent de mixages fonds locaux/support budgétaire. Le support budgétaire peut aussi servir de relai pour les grands projets lorsqu'il y a attente ou délais.

Pour 1998, le ministère des Finances avait prévu 100 milliards de riels d'aide budgétaire (au lieu de 150 précédemment). Il y en a eu la moitié, grâce à la Banque Mondiale et à la Banque Asiatique, qui n'ont pas arrêté.

Pour 1999, le budget prévoit 50 milliards. Le ministère des Finances s'inquiète donc qu'on n'ait fait aucune mention à Tokyo de cette aide très importante pour les projets nationaux.

OM YENTIENG

(suite de la page 3)

cusé le 9 et devrait être jugé rapidement].

décision : avant fin mars

En fin de compte, que va-t-il se passer ? Un procès ? Pour nous, nous considérons qu'il est terminé depuis 1979 et la décision de notre tribunal. Mais doit-on laisser les khmers

rouges continuer jusqu'à leur fin ? Doit-on punir un million de Cambodgiens ? Ce n'est pas à nous seuls de prendre cette décision. Un referendum parmi les Cambodgiens ? Pourquoi pas ? Mais ce n'est pas nous seuls qui devons supporter cette charge.

Hor Nam Hong [ministre des Affaires étrangères] est aux Etats-Unis pour commencer la discussion.

Une décision devrait être prise avant la fin du mois.

Procès : le contre ... et le pour

Malgré la force des arguments déployés contre un procès international des khmers rouges, on peut se demander si Hun Sen, soumis à des pressions contradictoires, ne cherche pas à se faire forcer la main : il serait en fait toujours aussi partisan d'un procès international des khmers rouges, qui ne peut tourner qu'en sa faveur, mais s'il en était le moteur, il risquerait d'embarrasser forte-

ment des pays tels que la Chine et la Thaïlande, au moment même où le Cambodge a le plus besoin de bonnes relations. C'est sur ce point, plus peut-être que sur le risque d'une guerre civile, que son argumentation paraît solide.

S'il devait y avoir procès international, le Cambodge demanderait certainement à ce qu'il couvre 28 ans - et non les quatre du régime khmer rouges -, selon l'argumentation déjà exprimée (cn 106).

TOKYO

- que l'aide sera plus conditionnelle, car les bailleurs, mieux informés, pourraient, si l'évolution était trop décevante, interrompre leur aide; c'est cette "conditionnalité" (non exprimée) qui fait dire à Sam Rainsy que les bailleurs ont suivi ses conseils de n'aider le cambodge que sous conditions; - et qu'elle sera plus bienveillante, mieux disposée en cas de difficultés.

hypothèses sur le prêt chinois

En marge de la réunion de Tokyo, un accord-cadre ("memorandum of understanding, MOU), a été signé entre la Chine et le Cambodge. Selon nos informations, cet accord comporte :

- un prêt de 1,5 million de dollars destiné à faciliter la démobilisation (chaque soldat démobilisé "coûte" 1200 dollars);

- un don d'environ 4,7 millions de dollars pour des projets à déterminer; déjà une liste de projets identifiés et évalués a été envoyée à Pékin.

un prêt d'environ 20 millions de dollars à des compagnies chinoises pour des projets agro-industriels;

- un prêt de 200 millions de dollars dont les conditions restent à négocier.

La crainte a été exprimée que ce prêt ne soit fait à des conditions "commerciales", c'est à dire à un taux élevé qui ne constituerait ni une faveur ni une

rareté, mais plutôt un fardeau pour les finances cambodgiennes.

D'où cette réflexion : si ce prêt chinois a été consenti par Pékin en échange de certains engagements du Cambodge dans le domaine politique (par exemple : "pas de relations officielles avec Taïwan !"; par exemple encore : "pas de procès des khmers rouges qui pourrait impliquer la Chine !", alors le Cambodge aurait peut-être pu obtenir de Pékin des contreparties plus substantielles ...

Selon d'autres sources, il s'agirait au contraire d'un prêt "concessionnaire" comparable à ceux de la Banque Mondiale et de la Banque Asiatique : long délai de grâce, et taux minime, sans aucune condition politique.

Ce prêt de la Chine, la reprise prévue des prêts japonais, et l'éventualité d'un prêt de Taïwan constituent de toutes façons des signes très encourageants : la confiance dans le Cambodge revient.

QUESTIONS DE POLITIQUE INTERIEURE

la nomination des Gouverneurs

On a dit qu'il y avait une très rude compétition entre les partis et les candidats aux postes de gouverneurs. "En réalité, tout est réglé, nous dit M. Om Yentieng. On n'attend que la signature finale. Il faut rappeler à ce sujet que les critères de nomination aux postes de gouverneur de province ne sont pas politiques mais ceux de la fonction publique. C'est la compétence et non l'appartenance politique qui est prise en compte.

Il faut rappeler aussi la règle de la rotation : tous les 3 ans, les gouverneurs sont affectés à une autre province. A cette occasion, en cas de faute, un gouverneur peut être démis de ses fonctions ...

élections communales

Elles auront bien lieu à la fin de cette année, comme prévu. Le

PPC de son côté travaille sur ce dossier depuis longtemps. "Selon nos prévisions, il devrait avoir environ deux-tiers des postes, et nous travaillons pour en avoir davantage. Nous ferons appel dans une large mesure aux anciens instituteurs qui sont bien vus de la population.

"Selon nos informations le Funcinpec ne se préoccupe de ces élections que depuis quelques jours".

Une réforme en cours de mise au point prévoit que la direction des communes doit devenir collégiale et les communes avoir plus d'autonomie avec les moyens financiers qui leur seront alloués par le gouvernement.

le Sénat

Conformément à l'accord conclu les 12-13 novembre derniers entre les deux grands partis, en

(suite page 6)

bodgiens, non à un gouvernement particulier (cn 93).

la mesure objective des progrès

Cette évolution, comment la suivre ? Le gouvernement a fait des promesses concernant l'exploitation forestière, la démobilisation, ... Comment vérifier qu'il les tient ? On a parlé de rencontres tous les 3 mois. Mais d'où viendra l'information sur le suivi, et son contrôle ? Les bailleurs de fonds sont restés vagues.

On peut envisager deux systèmes de contrôle, estime le ministère des Finances :

- chaque ministère fournira tous les 3 mois un rapport sur l'avancement de ses différents dossiers, sur les mesures prises, sur les difficultés. Il faut reconnaître que les ministères sont à la fois peu armés, et peu disposés à faire de tels rapports. Il faudrait que chacun joue le jeu. Comment le vérifier ?

Un moyen, c'est l'inspection générale des Finances. Un autre consisterait à étendre les responsabilités du ministère nouvellement créé des Relations avec le Parlement et de l'Inspection gouvernementale, à créer ce que sont en France les IGAME, ou une NAA, National Audit Authority de type anglo-saxon.

- un autre moyen de suivi, sans doute plus fiable, ce sera les rentrées fiscales. On va voir précisément si les recettes du bois augmentent dans les pro-

portions attendues, si la diminution des exonérations augmente, et dans quelle mesure, les recettes fiscales, etc ... Hun Sen a dit qu'il faut deux ans pour juger des résultats. Mais en attendant, on peut faire des points réguliers.

- le FMI pourrait être aussi un observateur rigoureux ... mais il ne s'est pas exprimé clairement sur ses intentions.

plus de partenariat, plus d'efficacité

Un avantage des réunions trimestrielles qui doivent avoir lieu entre bailleurs et responsables cambodgiens (la première sans doute en mai), c'est qu'elles donneront au Premier ministre une force toute particulière vis à vis des ministères.

On ne doute guère de la volonté de Hun Sen de réaliser les réformes qu'il a promises. Mais on peut se demander s'il a le pouvoir de se faire pleinement obéir de certains pouvoirs militaires et de certains pouvoirs économiques et financiers.

Les réunions trimestrielles pourraient aider Hun Sen à mettre une certaine pression sur les ministères. En même temps : à doser cette pression, à discerner le souhaitable et le réalisable, à chercher ensemble les remèdes.

Ce système, peut-être pas très différents de ce que l'on a pratiqué précédemment, comporterait de chaque côté un esprit plus coopératif, plus proche du partenariat et pourrait être au total plus efficace.

LE SENAT

(suite de la page 5)

présence du Roi, et comme prévu par le Secrétaire d'Etat à la Justice Suy Nou (cn 107) le Sénat a été créé. L'amendement à la Constitution a été adopté le 4 mars par une très forte majorité : 106 voix pour, 5 contre. Il n'y a donc pas eu d'opposition systématique de l'opposition, le Parti de Sam Rainsy.

Le Roi a approuvé officiellement le texte le 9 mars.

Le Sénat comptera 61 membres (la moitié du nombre des députés à l'Assemblée).

Du point de vue législatif, la question de la création du Sénat est donc réglée. "Les textes, on y a travaillé ensemble, ils sont clairs", dit Om Yenteng.

Normalement, les sénateurs seront élus pour 6 ans. Mais dans une première phase ils seront nommés : 2 sénateurs par le Roi, les 59 autres par les partis représentés à l'Assemblée nationale, au prorata de leur représentation. Soit : 31 sénateurs choisis par le PPC, 21 par le Funcinpec, et 7 par le Parti Sam Rainsy.

"Au PPC, pas de problème, le président du Sénat sera Chea Sim, président du PPC, comme prévu". Le président du Sénat, deuxième personnage du Royaume, sera chef de l'Etat par interim (en cas d'absence du Roi). Les deux vice-présidents, Funcinpec, devraient être le prince Chivorn Monirak et Nhiek Bun Chhay.

une doublure de l'Assemblée ?

Le Sénat, "au confluent du législatif et de l'exécutif" (cn 96 l'interview de Say Bory) aura en principe pour fonction de régler les conflits qui pourraient survenir entre l'Assemblée et le Gouvernement.

Reste à organiser pratiquement

A PROPOS ...

8,7 milliards de FF. La part du Cambodge : 258 mio de FF, dont 5 pour les projets. Madame Javaloyès a donné la répartition des interventions de l'AFD : la plus grande part (33%) va au développement rural.

ITC

La France apporte un concours financier additionnel de 12 millions de FF (environ 2,1 mio \$) pour 1999 à l'Institut de Technologie du Cambodge qui porte à 70 mio de FF le montant de l'aide française à l'ITC depuis 1993 (cn 104) ...

sida

... et un don d'environ 530 000

ce rôle, qui suscite des critiques : "ce Sénat ne servira absolument à rien. Il y a déjà un ministère des Relations avec le Parlement qui n'est pas surchargé de travail".

Une autre critique : comme ses membres sont nommés par les partis, le Sénat ne sera qu'une doublure, en moins représentatif, de l'Assemblée. Le risque est qu'il ralentisse, sans l'enrichir, le travail législatif.

Il n'aura d'ailleurs pas de pouvoir : comme il n'aura pas été élu, il pourra proposer des amendements, mais ne pourra légiférer. Sa "seconde lecture" des lois et ses avis ne pourront être que consultatifs. Pas de "navette" obligatoire des textes entre Assemblée et Sénat, comme en France, s'il n'est pas d'accord. Là aussi son utilité est contestée.

Pour qu'il ait un rôle original par rapport à l'Assemblée, il avait été suggéré que son recrutement soit plutôt professionnel que politique, comporte d'anciens grands responsables du secteur public comme du secteur privé, ayant une expérience réelle des responsabilités : une sorte de Conseil Economique et Social.

On pourrait imaginer que, laissant à l'Assemblée le soin de confectionner les lois, il soit associé, travaille aux orientations à long terme, aux grands dossiers, qu'il y travaille et contribue à les faire connaître.

Ou encore qu'il ait un rôle d'investigation, et de contrôle de l'évolution économique, conformément aux décisions de la réunion de Tokyo, ...

En tous cas, le Sénat sera très prochainement opérationnel.

dollars destiné à la lutte contre le Sida, qui se répand au Cambodge à un taux record.

Une conférence sur le sida, organisée par l'Autorité nationale contre le Sida nouvellement créée aura lieu d'autre part les 30 et 31 mars au CDC.

quatre spectacles

Le ministère des Beaux Arts a organisé quatre spectacles : après la danse classique le 28 février à la salle Chaktomuk et le théâtre musical traditionnel les 12, 13 et 14 mars : - grand théâtre d'ombre à Siem reap (Angkor Vat) le 19 mars; - cirque et musique contemporaine le 28 mars à la salle Chaktomuk. Ils sont sponsorisés par Shell, l'UNESCO, et le Centre Culturel Français.

Accident de la route? Etes-vous assuré? Pas de problème appelez Indochine Insurance.



Indochine Insurance offre :

- Automobile
- Un service efficace et rapide
- Des experts pour vous conseiller sur :
- Evaluation des risques
- Expertise des sinistres
- Prévention
- Motocyclette
- Santé
- Accident du travail
- Aviation
- Transport de marchandises
- Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers

 **indochine**
INSURANCE
FULL COVER, TOTAL CONFIDENCE

Indochine Insurance #55, Street 178, No Problem Park, Phnom Penh Tel. 428 905/368 050/428 513/982 474 Fax 428 338
Agent pour Assurances Générales de France (AGF) IART • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Caminco) • Cigna • Journeyman Services • Lloyd's of London • SCOR Ré • Sonnichsen Scandinavian Group (SSG) • Willis Faber Dumas

HISTOIRE DE MOTS

Depuis que les langues existent, semble-t-il, les mots voyagent, changent de forme et de sens, s'adaptant pour survivre ici et tomber en désuétude ailleurs. C'est le rôle de disciplines telles que la linguistique diachronique, la philologie et l'étymologie que de retracer l'histoire des mots ; de décrire l'évolution des formes (sons) et des concepts (sens) qui y sont liés.

les mots voyagent

Les mots accomplissent souvent des voyages surprenants en empruntant des voies détournées. Ils sont alors soumis à des modifications qui en changent totalement la forme et leur confèrent des sens et des valeurs parfois totalement imprévisibles. C'est ce que nous tenterons de montrer en retraçant, de façon partielle et succincte, le cheminement de quelques "mots apparentés" communs au khmer et au français. Nous excluons d'emblée de notre propos les emprunts directs d'une langue à l'autre tels que : **accu** > **GaKuj /akuj/**, **frein** > (...) /**pran/**, **mètre carré** > (...) /**maet kar/** etc. pour nous intéresser à des cas plus complexes. Commençons par quelques exemples relativement simples.

Considérons les termes suivants :

- **sanskrit** : *nama* ---> khmer : nam / (...) latin : *nomen* ---> français /*nom/* cf. : grec : *onoma*, allemand : *name*, anglais : *name*
- **sanskrit** : *raja* ---> khmer : (...) latin : *regem* ---> français : *roi* cf. Celtique : *rix* ...
- **Pāli** *sapta* ---> khmer : (...) *sapda* : "période de sept jours", "semaine". latin : *septem* ---> français *sept*. cf. allemand : *sieben*, grec : *hepta* ...
- **sanskrit** : *dva* ---> khmer : *to* - cf. *to - cakra* - (...) [deux - roue - véhicule] "bicyclette".
- **latin** : *duo* ---> français : *deux* cf. grec : *duo*, anglais : *two*, allemand : *zwo / zwei*
- **sanskrit** : *traya* ---> khmer : (...) *trej*, cf. *traya-masas* [trois-mois] ---> (...) *trejmih* "trimestre", cf. latin : *tres* ---> "trois"; *mensis* "mois". cf. anglais *three month*, allemand *drei monate* ...

emprunts khmers au sanskrit et au pâli

En relevant dans les dictionnaires khmers les termes d'origine sanskrite ou pâli, nous trouverons des centaines de mots "apparentés" communs au khmer et au français ou à d'autres langues européennes modernes. Tous ces ter-

Il existe "des centaines de mots apparentés, communs au khmer et au français ou à d'autres langues européennes modernes".

Le linguiste Sylvain Vogel en fait la démonstration.

Les lignes continues marquent les mots "hérités" de la "langue mère" ; les pointillés indiquent une intégration d'un terme par emprunt. On constate donc que la forme restituée indo-européenne aboutit au latin *nomen*, et au sanskrit *nama*. Le terme *nama* a été intégré par emprunt dans le vocabulaire originel du khmer ancien. Il a évolué en *nam* / (...) qui est la forme en khmer moderne. Elle concurrence un terme d'origine môn-khmer : (...) /*chmudh/* de sens similaire.

Le terme français "nom" est le résultat de l'évolution phonétique de la forme latine *nomen* ; *onoma* en revanche est un emprunt au grec, lui aussi d'origine indo-européenne. Les termes (...) et *nidm* et "nom" sont donc "apparentés", au sens où ils "descendent" tous deux d'une forme indo-européenne restituée en "*nomen". le premier par le biais d'un emprunt ancien à un langage du groupe indo-européen. l'autre par "héritage" c'est-à-dire par une évolution ininterrompue depuis la langue-mère. Tous les termes examinés plus haut rentrent dans ce cadre.

le phsa et le bazar

D'autres cas de figures, moins "classiques" sont possibles : *phsa : (r) / bazar* (...) "un endroit fréquen-

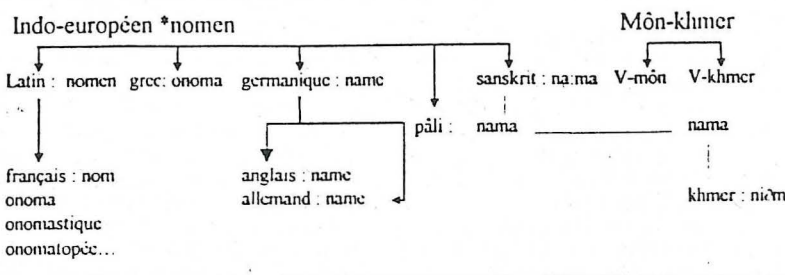
té, où l'on se déplace (pour commercer)".

Ces deux termes ont pour origine commune le mot persan "bazar" dérivé d'une forme indo-iranienne ancienne **apa-cara*. elle-même dérivé d'une racine indo-européenne **kwel* qui a donné en latin "cultus", "le fait de s'occuper de, où le fait de vénérer...", "agri-cultura" le fait de "s'occuper" des champs, la culture des champs, en indo-iranien "car-cal", "fréquenter", "se mouvoir", "tourner autour", "pratiquer" ...

La racine sanskrite et pâli *car-cal* a été empruntée par le khmer. Dans cette langue, elle forme des mots comme (...) *caldna* : "le mouvement", *cracrN_cara : ca(r)(na)* "la circulation", "le trafic",

(...) *tesd-ca(r)* "le touriste" [celui qui se déplace dans une région] etc.

Le mot *bazar* a sans doute été introduit par l'intermédiaire du malais ; il est prononcé /*phsa :*/, mais orthographié /*phsar*/, dans la langue actuelle.



chouraver

(...) *cao(r) / chourer (chouraver)*
 Le mot (...) *cao(r)* "voleur", "brigand" est un emprunt au sanskrit *caura* "voleur". C'est à ce terme précisément que remonte le mot argotique *chourer* ou *chouraver* "voler". Alors que l'origine de *cao(r)* n'est contestée par personne, celle de *chourer* mérite une petite explication ; ce terme remonte en effet au sanskrit par le biais du mot romani (*tsigane, gitan*) auquel il a été emprunté. Les romanis sont un peuple nomade, dont l'origine géographique est située dans la province indienne du Penjab. De là, ils se sont répandus peu à peu dans de nombreuses régions du monde. Beaucoup d'entre eux parlent encore une langue de type "indien moderne" descendante du sanskrit.

vek et voix

Enfin, pour justifier mon introduction où je prétendais que les mots voyagent beaucoup et n'empruntent pas toujours la voie la plus directe, je donne ci-dessous un aperçu de l'histoire de la racine indo-européenne **vek* "son", "mot", "voix".

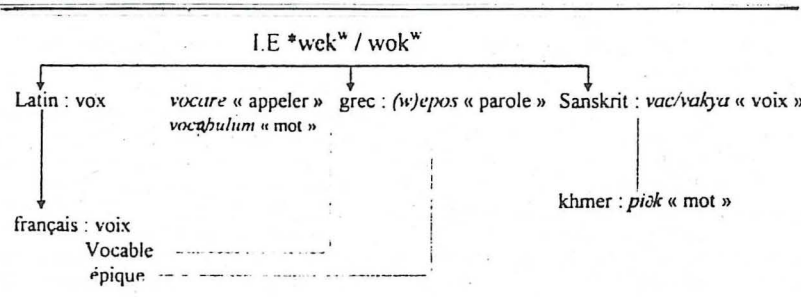
En somme :

- soit par voie d'héritage : *vek* "voix"
- soit par le biais des emprunts et des évolutions phonétiques propres à chaque langue : *vakya* ---> (...) /*pidk*/

les termes : voix, épique, et *pidk* se trouvent en relation de parenté plus ou moins éloignée.

L'eussiez-vous cru ?

Sylvain VOGEL



LIVRES

Le Livre Noir
du Communisme
Crimes, terreur, répression

Impressionnant travail de synthèse, ce livre établit un bilan des crimes du communisme —des diverses variantes du communisme—, et s'efforce de répondre à la question fondamentale : pourquoi ?

Que l'on pique au hasard de ces 920 pages, ou qu'on lise ce livre très noir chapitre après chapitre, c'est constamment passionnant : réalités historiques qui parfois laissent pan-tois, documents ou témoignages significatifs, et réflexions : la formule est réussie.

Les auteurs, dont plusieurs ont dans le passé adhéré à l'idéologie communiste, sont des spécialistes. Ils contribuent à faire mieux connaître et comprendre "cette immense tragédie qui va continuer à marquer l'histoire mondiale pour les décennies à venir".

Si l'on additionne les victimes des communismes de l'Union Soviétique, de la Chine, de la Corée du Nord, du Vietnam, du Cambodge, de Cuba (liste non exhaustive), le communisme a fait, en gros, 100 millions de morts (le nazisme approximativement 25 millions, mais la comparaison n'est pas l'objet du livre).

Pourquoi, dans tous les pays touchés par le communisme tant d'horreurs, massacres, exécutions, tortures, persécutions, suicides, incarcérations, famines (encore maintenant en Corée du nord) ?

Pourquoi Lénine, Trotski, Staline, Mao, Pol Pot et les autres n'ont-ils pas été mieux combattus ? Pourquoi ont-ils trouvé tant de complices, de propagandistes, de thuriféraires, de militants ? S. Courtois cite : cupidité, vanité, veulerie, fascination pour la force et la violence, naïveté, aveuglement, passion révolutionnaire, utopie socialiste, ...

Pourquoi l'opinion est-elle si lente à réagir, alors que le nazisme a été décrit, dénoncé et condamné beaucoup plus vite, alors qu'il existait depuis longtemps d'irréfutables témoignages (Soljénitsine, Boukowsky, Chalamov, Simon Leys, J. Pasqualini, Pin Yathai, ... entre d'innombrables autres) ?

un terrible tour d'horizon

Avec ces thèmes de réflexion, l'autre grand intérêt de ce livre est d'apporter une masse de faits peu connus sur les communismes d'Europe centrale, de Pologne (le massacre de Katyń), d'Espagne, d'Amérique

latine, d'Afghanistan, sur les "afro-communismes" d'Ethiopie, d'Angola, du Mozambique, ... sur le communisme au Vietnam, au Laos, en Corée du nord, ...

Et sur le communisme en Chine évidemment. Bilan : environ "6 à 10 millions de victimes directes, y compris des dizaines de milliers de Tibétains" ; 20 à 43 millions de morts lors de la plus grande famine de tous les temps correspondant au "grand bond en avant" ; et quelque 50 millions de prisonniers jusqu'au milieu des années 80, avec peut-être 20 millions de morts, dans le laogai chinois qui correspond au goulag soviétique.

Cambodge : déconcertant

Concernant le Cambodge, "pays du crime déconcertant", pas d'informations vraiment nouvelles dans ce solide chapitre du J. L. Margolin pour ceux qui ont lu les "classiques" comme F. Ponchaud, E. Becker, Haing Ngor, Pin Yathay, D. Chandler, H. Locard, M. A. Martin, Marek Sliwinski, Ben Kierman, ... mais une claire, précise exposition de l'époque khmère rouge, avec ses caractéristiques et ses horreurs particulières, on peut dire exceptionnelles (d'ailleurs leng Sary en 1977 : "La révolution khmère n'a pas de précédent. Ce que nous essayons de faire n'a jamais été accompli dans l'histoire passée") et de sérieux éléments de réponses à ces bonnes questions :

- combien de victimes ? J.L. Margolin rappelle les diverses estimations; chiffre le plus souvent admis : environ 1 700 000.

- comment expliquer le "cas" cambodgien ? L'auteur évoque "la combinaison d'une méfiance quelque peu paranoïaque vis à vis des autres et d'une exagération mégalomane de ses propres capacités"; le rôle éventuel du bouddhisme, celui de l'histoire même du Cambodge ("les gigantesques édifices de l'époque angkoriennne nécessitèrent déportations et mises en esclavage massives (...) on inaugurerait son règne par le massacre de sa propre famille, et les populations vaincues étaient déportées en masse dans les zones désertes (...); aussi une capacité d'acceptation des populations particulièrement élevée").

- quelles sont les caractéristiques propres du communisme cambodgien ? La répression y a été beaucoup plus sanglante, beaucoup plus généralisée qu'ailleurs. Il ne s'est pas agi de détruire telle ou telle catégorie de la population (bien qu'il y ait

eu des catégories particulièrement visées : la population des villes, les bonzes, les enseignants, les officiers de Lon Nol, les Cham, ...), c'est la population toute entière qui était menacée.

Le paroxysme de la répression au Cambodge peut s'expliquer par la faiblesse des khmers rouges : armée faible, qui devait tout au nord-Vietnam, et parti faible (à la différence des partis et des forces armées de Lénine, de Mao, de Ho Chi Minh, "édifiés patiemment, lentement, représentant bien avant leur arrivée au pouvoir des forces considérables") : Parmi les khmers rouges, "pour un responsable compétent, combien d'incapables, d'autant plus prétentieux et cruels qu'ils sont bornés (...) tout se passe comme si la faiblesse réelle du régime, quoiqu'inavouée, et le sentiment d'insécurité qu'elle engendre, ne pouvaient être compensés que par un surcroît de violence".

Une autre caractéristique du communisme cambodgien : à la différence de Lénine, de Staline, de Mao, de Kim Il Sung, de Ho Chi Minh, ... Pol Pot est un personnage falot, sans charisme particulier, qui ne peut se prévaloir ni d'une pensée vraiment originale, ni d'un itinéraire exceptionnel.

D'une façon plus générale, J.L. Margolin remarque le décalage dans le temps de l'aventure khmère rouge, et son isolement : Pol Pot arrive au pouvoir longtemps après tous les autres. Il tente son grand bond en avant 14 ans après que la Chine a abandonné le sien ...

Et, observant que "le Cambodge ne fut jamais pénétré de confucianisme, que sa tradition politique est beaucoup plus indienne que chinoise", il pose une question qui nous paraît du plus grand intérêt :

"Faut-il voir dans le déchaînement d'une violence aussi sanglante que généralisée, que le Cambodge fut seul à connaître, l'effacement d'un pouvoir tentant d'appliquer les recettes sino-vietnamiennes à une population non prédisposée à les recevoir ?"

- quelles ont été les influences étrangères sur le communisme cambodgien ? J.L. Margolin en cite quatre :

Celle de la France (la plupart des dirigeants adhèrent au PCF, y compris Pol Pot); Celle beaucoup plus forte du nord-Vietnam, qui "tint le communisme cambodgien sur les fonds baptismaux puis participa intimement à ses orientations jusque vers 1973". Au communisme vietnamien les dirigeants de l'Angkar ont pu emprunter l'obsession du secret et de la dis-

simulation (certains comportements de Pol Pot rappellent ceux de Ho Chi Minh); le nationalisme comme référence centrale (et non le marxisme-léninisme); une "dérive militariste où l'armée constitue la colonne vertébrale et jusqu'à la raison d'être du régime, en même temps qu'elle fournit le modèle pour la mobilisation des civils, en particulier dans l'économie".

A la Corée du nord, qu'il a visitée, Pol Pot a pu emprunter l'obsession des complots et de l'élimination des "traîtres" plutôt que la référence à la lutte des classes, les purges permanentes, le contrôle policier et l'espionnage généralisé.

La Chine, à partir de 1973 et surtout de 1975, a apporté la collectivisation des campagnes : "la commune populaire (...) fut assurément le prototype des coopératives cambodgiennes, avec les cantines obligatoires, la mise en commun des enfants, la collectivisation des objets courants eux-mêmes, les grands chantiers hydrauliques absorbant une énorme part de travail, la concentration sur une ou deux productions presque exclusives, les objectifs chiffrés totalement irréalistes, (...) et jusqu'au Grand Bond en avant qui a été imité "au-delà de toute espérance : comme lui il eut pour principale réalisation une immense et meurtrière famine". A la Chine encore l'Angkar a emprunté les interminables séances de critiques et d'auto-critiques, les confessions écrites successives. Mais alors qu'en Chine, au Vietnam, les mauvais traitements et la torture étaient "pratiquement bannis" ils étaient systématiquement au Cambodge. Alors que les efforts de rééducation étaient sérieux en Chine et au Vietnam, au Cambodge ils n'ont jamais existé : "on n'était que très rarement libéré des geoles cambodgiennes, on y mourut incroyablement vite". "Bref, dit l'auteur, les maoïstes des rives du Mékong recoururent à une manière de stalinisme primitif, ou si l'on préfère, dégénéré".

En conclusion J. L. Margolin estime que "le monde, qui eut tant de complaisance pour leurs bourreaux, et si tardivement, ne doit pas laisser les Cambodgiens être affligés seuls du fardeau de liquider ce passé terrible, la dictature khmère rouge, ce laboratoire de toutes les dérives les plus sombres du communisme. Il doit faire sien ce drame là aussi". A.G.

Le Livre Noir du Communisme, par S. Courtois, N. Werth, J.L. Panné, A. Paczkowski, K. Bartosek, J.L. Margolin, 922 pages, cartes, R. Laffont 1998.